



## Section de Saône & Loire

MACON, le 15 décembre 2016

### Déclaration liminaire au CTL du 15 décembre 2016

Madame la Présidente,

« L'effort qui pèse sur la DGFIP est donc atténué par rapport aux exercices précédents » : 1538 emplois supprimés.

Deux possibilités : ou la DGFIP essaye de rassurer ses troupes et il manque l'adverbe SEULEMENT, ce qui serait un comble, ou la DGFIP est réellement soulagée par le nombre de suppression et dans ce cas on peut en conclure que la DGFIP ignore les conséquences concrètes de ces suppressions dont le nombre reste incompréhensible par son importance.

Plus localement, et dans un premier temps, la question qui se pose est celle de savoir si nous sommes mis en position de dialoguer sur le sujet des suppressions d'emploi.

La réponse est négative.

D'abord de quels éléments disposons-nous pour comprendre comment ont été localisées les suppressions d'emploi? La situation des emplois avant suppression ne nous est pas communiquée en amont du CTL. Il ne nous revient pas de reconstituer les situations aux vu des éléments parcellaires dont nous disposons.

Cette demande de transmission a été effectuée chaque année depuis au moins 4 ans.

Les raisons des localisations des suppressions sont listées en fin de document et de manière laconique.

Dans un second temps, y'a t'il eu un précédent, le dialogue a t'il eu pour conséquence une évolution dans les propositions faites : la réponse est également négative. Depuis la création de la DGFIP, il n'y a pas eu un CTL au cours duquel les choix de localisation des suppressions et a fortiori le nombre ont été modifiés.

Pour ces deux raisons, il paraît évident que le dialogue est inutile, nous siégerons donc mais en gardant le silence afin de montrer que FO71 reste vigilant sur le sujet et voterons contre pour montrer notre désapprobation sur le principe des suppressions d'emploi et sur les choix locaux de localisation des suppressions.

Afin de faire échos à l'intérieur à l'action intersyndicale de ce jour décidée et menée par les instances nationales nous joignons à notre déclaration liminaire le document distribué ce jour aux usagers pour alerter sur la situation du service public des finances.

Les représentants FO71